

Année 2019
Séance du 10 avril 2019

N°09

Objet : Subvention 2019 à
l'association de gestion le
Cinématographe et avenant n°1
à la convention d'objectifs entre
Provence Alpes Agglomération
et l'association de gestion le
Cinématographe

EXTRAIT

2019-140

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Étaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), , BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse , BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Était suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Étaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOU MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Étaient excusés :

AUZET Guy
BALIQUE François
BOURJAC Jean Marie
CAREL Serge
DE VALCKENAERE Gilles
GRAVIERE Remy

MUNOZ MALDONADO Julien
PELESTOR Michel
ROCHAT Jacques
RONDEAU Daniel
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application approuvée le 12/04/2019

70_DE-004-20067437-20190410-09_10042019

Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « équipement culturels d'intérêt communautaire », l'intérêt communautaire ayant été défini par délibération du 14 novembre 2018.

Le Centre Simone Signoret est un complexe culturel de grande qualité, situé sur le plateau entre les deux espaces urbains de Château-Arnoux-Saint-Auban au cœur du quartier résidentiel Saint-Jean, qui fait partie des équipements culturels transférés à la communauté.

Ce complexe abrite notamment le « Cinématographe », comportant 3 salles climatisées totalisant 455 places, dont deux classées Art et essais et une salle recherche.

Ce cinéma est ouvert tous les jours, d'accès aisé et accessible aux personnes à mobilité réduite. Une politique tarifaire attractive y est pratiquée, le tarif de base s'établissant à 7€50 et de nombreux tarifs réduits (jeunes, étudiants et abonnement) étant également proposés.

Son exploitation actuelle s'inscrit dans le cadre d'une convention de concession domaniale conclue le 9 décembre 2003 par la Communauté de Communes de Moyenne Durance qui a concédé à l'Association de gestion du Cinématographe les locaux du complexe cinématographique situé au sein du Centre Culturel Simone Signoret.

Cette convention de concession domaniale a fait l'objet d'un avenant de prolongation pour la durée nécessaire à la mise en place d'un nouveau mode de gestion de cet équipement, d'une durée de 1 an, approuvé en conseil du 14 novembre 2018.

Une subvention de fonctionnement est par ailleurs versée à hauteur de 40 000 euros, à l'association de gestion le Cinématographe.

Une convention d'objectifs a été conclue en 2018 entre PAA et l'association de gestion « Le Cinématographe » pour une année.

La procédure tendant à définir un nouveau mode de gestion étant en cours, il y a lieu dans l'attente de sa conclusion de modifier la durée de la convention d'objectifs pour la porter à deux années. Elle prendra fin au 31/12/2019.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-boutique.com

70_DE-004-200067437-20190410-09_10042019

Il vous est proposé :

- D'attribuer un montant identique à celui de de 2018, soit 40 000 € pour l'année 2019 à l'association de gestion le Cinématographe.
- D'approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre Provence Alpes Agglomération et l'association de gestion « Le Cinématographe », tel que joint en annexe
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer cet avenant
- De dire que les crédits relatifs à la subvention seront inscrits au budget 2019

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legitim

70_DE-004-200007437-20190410-09_10042019

